

### **La parité progresse au niveau municipal, à coups de lois successives... Mais où en sont les femmes engagées dans la politique de leur ville ou de leur village? Ont-elles vraiment accès à tous les lieux de pouvoir locaux? Etat des lieux.**

Les mairies restent une "zone aride de **la parité**". Mariette Sineau, chercheuse au Cevipof, l'écrivait en 2008 et le soutient toujours à l'approche des élections municipales de 2014. Le cas de Paris, où le duel entre [Anne Hidalgo et Nathalie Kosciusko-Morizet](#) se double d'une féminisation accrue des listes dans chaque arrondissement, ne saurait masquer une situation toujours complexe dans le reste du territoire français.

La première difficulté consiste à constituer **une liste paritaire**, qui alterne un homme/une femme, ou inversement. Et elle touche "tous les partis, mais sans doute un peu plus la droite que la gauche qui met davantage l'accent sur la présence des femmes sur ses listes", nuance [Mariette Sineau](#)

. Si le FN a été montré du doigt pour avoir proposé à des femmes de figurer sur les listes Rassemblement Bleu Marine sous leur nom de jeune fille, notamment [en Haute-Savoie](#)

, la chercheuse assure que cette pratique est répandue dans la plupart des familles politiques, "pour qu'on ne voie pas trop que Mr

[Dupont](#)

a fait entrer Mme Dupont dans sa liste pour la compléter".

### **Les femmes ont encore besoin d'être "encouragées"**

Globalement, les femmes ont encore besoin d'être "encouragées" pour franchir le pas et ajouter un engagement politique dans un agenda personnel et professionnel déjà chargé... C'est l'objectif de [l'association Elles aussi](#) qui édite un "Guide de la candidate" et a organisé des ateliers dédiés aux potentielles candidates qui s'interrogent. "Pour qu'elles se lancent enfin", s'enthousiasme la présidente de l'association [Armelle](#)

[Danet](#)

"Certains ont encore des doutes sur leurs compétences, mais la principale question qu'elles se posent est celle de leur disponibilité, alors qu'elles travaillent et se chargent de 80% des tâches domestiques en moyenne", rappelle-t-elle. "Beaucoup cherchent à s'organiser avec leur famille en amont... alors que les hommes ont plus tendance à s'engager sans consulter la famille qui doit s'adapter face au fait accompli." Sans oublier les conséquences professionnelles: "Les femmes engagées prendront souvent un temps partiel pour l'accorder avec leur engagement politique... ce qui peut poser problème à la fin de leur mandat."

### Les villages désormais concernés par la loi sur la parité

La situation progresse toutefois. "Depuis 2008, de plus en plus de femmes occupent le poste de **première adjointe**. Si l'on ajoute le fait que des députés-maires ou sénateurs-maires vont anticiper l'application du [non-cumul des mandats](#) avant 2017, ces femmes ont vocation à devenir maires" en 2014 ou plus tard, argumente Mariette Sineau. Les mentalités aussi évoluent: "54% des Français veulent qu'une femme soit à la tête de leur ville ", selon un [sondage IFOP pour Femmes Actuelles et RTL](#).

Les lois paritaires successives ont fini par créer un "effet d'entraînement", se réjouit Armelle Danet. Dernière en date, celle de mai 2013 a modifié les **modes de scrutin** des élections municipales et cantonales: les candidats doivent désormais déposer des listes paritaires dans les villes de plus de 1000 habitants, là où la barre était jusqu'à présent fixée à 3500 habitants.

>> Lire aussi: [Pourquoi les petites communes manquent de candidats](#)

"Ce sont des villages, où les candidats potentiels ne sont pas protégés par l'anonymat des grandes villes. Il est difficile d'y trouver des volontaires, notamment avec l'exode des couples jeunes avec enfants qui quittent des zones rurales en déclin", décrit Mariette Sineau. "Mais cela vaut pour les candidats comme pour les candidates", nuance-t-elle. Et ce texte entraînera, mathématiquement, "une augmentation du nombre de femmes dans les **conseils municipaux**" , souligne Armelle Danet qui estime à 16 000, au moins, le nombre de "conseillères municipales" supplémentaires fin mars.

Les villages sont d'ailleurs plutôt bons élèves en matière de parité... "Sur les 5106 femmes maires, 4829 ont été élues dans des petites communes où la parité sur les listes n'[était] pas obligatoire" lors des précédentes élections municipales, note le quotidien [L'Alsace](#). On ne peut

pas en dire autant des municipalités plus importantes... Sur les 170 plus grandes villes de France, seules 22 sont dirigées par des femmes (13%). Une moyenne de 13%, inférieure d'un petit point à la moyenne nationale: 14% des maires de France sont aujourd'hui des femmes. Pas plus.

### Des "bastions masculins" subsistent

Le problème ne se situe finalement pas tant dans les listes qu'au niveau de la **tête de liste** elle-même. La loi instaure l'alternance... mais ne contraint pas les partis à présenter autant de femmes que d'hommes en n° 1 de leurs listes, ville par ville. "Les hommes résistent là où la loi ne les contraint pas à laisser du terrain aux femmes. Du coup, les mairies restent des bastions masculins", explique Mariette Sineau.

Et, par ricochet, les **présidences des intercommunalités** aussi. Seules 7% d'entre elles sont occupées par des femmes, a compté Armelle Danet. "C'est maigre, mais c'est normal: si une petite commune n'envoie qu'un délégué à l'interco, c'est souvent le maire... Un homme. Or c'est un lieu de pouvoir de plus en plus important." A ses yeux, c'est donc l'enjeu de demain pour les femmes en politique. "On n'a pas assez insisté sur le fait d'avoir plus de femmes têtes de liste en 2014. Il faudra le faire à l'avenir."